

Spécial Intéressement et Participation aux bénéfices

Suite à la publication des résultats 2009 de LCL, il nous a été communiqué les montants prévisibles de versement des primes d'Intéressement et Participation.



www.fo-lcl.fr

Votre Rémunération Annuelle Brute (fixe + variable individuel)	Montant brut Intéressement ET Participation
20.000 €	2.837 €
25.000 €	3.091 €
30.000 €	3.345 €
40.000 €	3.853 €



hausse des provisions comptables...

L'Intéressement

Si vous ne renvoyez pas le bulletin que vous recevrez vers mi-avril pour placer votre Intéressement dans le PEE, votre prime sera automatiquement versée sur votre Compte Dépôts fin mai. **Attention, si vous choisissez de percevoir votre prime immédiatement**, celle-ci sera assujettie à la CSG/CRDS et à l'Impôt sur le Revenu.

Par contre, placé dans le PEE, l'Intéressement est défiscalisé à la sortie, au terme de 5 ans (ou avant lors de cas exceptionnels : mariage, PACS, acquisition de la résidence principale, ...).

La Participation

Attention, à l'inverse, si vous ne renvoyez pas le bulletin que vous recevrez mi-avril, votre prime sera automatiquement investie sur le fonds Amundi Duo Régularité dans votre PEE fin mai. **Si vous choisissez de percevoir votre prime immédiatement**, celle-ci sera assujettie à la CSG/CRDS et à l'Impôt sur le Revenu.

Par contre, placée dans le PEE, la Participation est défiscalisée à la sortie, au terme de 5 ans (ou avant lors de cas exceptionnels).

L'abondement

Actuellement, l'abondement classique est de 305 € maxi pour 610 € versés dans le PEE. Il est également applicable aux versements issus de l'Intéressement et/ou de la Participation.

Afin de « compenser » la baisse des montants de la Rémunération Variable Collective due aux provisions, la Direction propose un **abondement exceptionnel** de 240 € pour les **80 premiers euros versés**.

FO LCL ne peut se contenter d'une compensation de 5 M€ alors que **le PNB est en hausse de 78 M€ !**



... baisse de votre panier de provisions

FO LCL revendique un abondement exceptionnel plus conséquent afin de reconnaître la hausse significative du PNB dans un contexte délicat. Ne soyez pas encore pénalisés par la crise !

Pour résumer :

Vous recevrez votre relevé personnel mi-avril précisant le montant de votre Intéressement et celui de votre Participation.

Sans réponse de votre part, fin mai :

La Participation sera automatiquement versée sur le PEE et bénéficiera de l'abondement exceptionnel et/ou classique.

L'Intéressement sera versé sur votre Compte Dépôts, déduction faite des charges sociales. Il sera soumis à l'Impôt sur le Revenu.

Conseil FO LCL : pratique et rapide, saisissez vos choix sur : www.amundi-ee.com